

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lausanne, le 24 novembre 2017

LA FONDATION DU CONSERVATOIRE DE LAUSANNE SALUE LA CRÉATION D'UN COMITÉ DE SUIVI POUR ACCOMPAGNER LA RÉFLEXION EN COURS SUR SA GOUVERNANCE

La Fondation du Conservatoire de Lausanne salue l'appui que les autorités subventionnantes et de tutelle du Conservatoire de Lausanne et de la Haute Ecole de Musique de Lausanne (Vaud-Valais-Fribourg) annoncent dans leur note d'information du jour au travers de la création d'un comité de suivi.

La Fondation du Conservatoire de Lausanne mettra à profit cet accompagnement dans le cadre du processus d'analyse, interne et externe, et de réforme de sa gouvernance actuellement en cours.

Elle rappelle que c'est en juin 2017 déjà que son Conseil a décidé de mettre en œuvre une analyse approfondie de sa gouvernance, incluant la création d'une commission ad hoc et l'intervention d'un consultant externe et indépendant, en vue notamment d'adapter son fonctionnement à la lumière de la croissance rapide et forte qu'a connue l'institution et d'apporter des solutions aux problématiques qui y sont liées.

Fort de l'appui aujourd'hui annoncé par ses bailleuses de fonds, la Fondation poursuivra la démarche amorcée et soumettra le plus rapidement possible à son conseil, au sein duquel siège par ailleurs des représentants de chacune des autorités concernées, et au comité de suivi récemment créé l'analyse de la situation et les mesures que la commission désignée par la Fondation et le consultant externe auront recommandées.